

Dijon, 13 février 2015

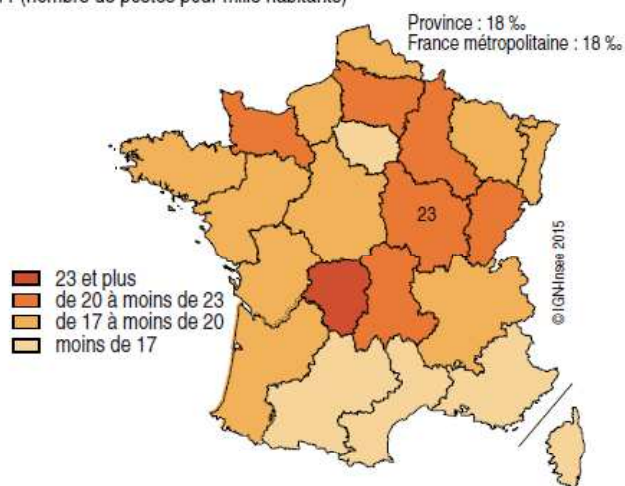
## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La fonction publique hospitalière : 5,7 % de l'emploi total en Bourgogne**

En Bourgogne, la fonction publique hospitalière emploie 37 200 personnes. Avec 23 emplois pour mille habitants, la Bourgogne se classe ainsi aux premiers rangs des régions françaises, derrière le Limousin. Les deux tiers des salariés travaillent dans la filière soignante, très féminisée et un peu moins qualifiée qu'en moyenne de province. Les seniors tiennent une place importante parmi les médecins, qui restent majoritairement des hommes, et parmi les salariées de la filière administrative.

#### **1 La Bourgogne est au 2<sup>e</sup> rang pour son taux d'administration hospitalière**

Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par région en France métropolitaine en 2011 (nombre de postes pour mille habitants)



Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes au 31 décembre) au lieu de travail, y.c. bénéficiaires d'emplois aidés.

Source : Insee, Siasp 2011, établissement employeur - Recensement de la population 2010.